

LE PROJET HAUT-NIVEAU



A destination des chefs de mission

PREAMBULE

Le projet du haut niveau sportif et universitaire s'inscrit dans le projet global de la FF Sport U et répond aux missions définies dans les conventions d'objectifs des 2 ministères :

Ministère de l'enseignement supérieur :

Objectif N°1 :

Promouvoir, développer, organiser la compétition sportive pour tous les étudiants et pour tous les niveaux de pratique.

Objectif N°2 :

Assurer la représentation française auprès des instances universitaires internationales ainsi que dans les compétitions et les colloques qu'elles organisent.

Ministère des sports :

Objectif N°2 :

Améliorer les performances sportives de la fédération.

Objectif N°6 :

Assurer le rayonnement du sport universitaire français à l'international.

Ces objectifs doivent être déclinés en actions et sont assortis d'indicateurs chiffrés sur lesquels la fédération s'engage. Dans ce domaine du sport de haut niveau, la collaboration avec les fédérations dirigeantes est indispensable et doit se traduire par la mise en place de véritables conventions de partenariat, stratégiques, techniques et financières.



ACTIONS

ACTION N°1 : Présenter des équipes de France performantes.

- Définir des critères de sélection, par sport, permettant à la Fédération Française du Sport Universitaire :
 - De se positionner dans le top 5, au classement des nations, sur l'ensemble des championnats du monde universitaires et dans le top 10, à chacune des universiades.
 - D'obtenir un nombre de finalistes rapporté au nombre d'épreuves par sport équivalent à :

40 % en 2010	42 % en 2011	45 % en 2012
--------------	--------------	--------------
 - D'inciter les sportifs français à s'imposer lors des phases finales en développant une « culture de la gagne » et en soutenant les sportifs ayant accédé à ce niveau, en cherchant à obtenir un ratio nombre de vainqueurs/nombre de finalistes la plus élevé possible.

- La réalisation de ces objectifs nécessite, en amont :
 - D'identifier les potentialités avec les fédérations
 - De procéder à une évaluation des forces en présence sur la compétition en tenant compte des résultats des éditions précédentes.

 - De faciliter l'accès aux compétitions universitaires pour les athlètes de haut niveau, notamment en étudiant avec bienveillance les demandes de qualifications exceptionnelles pour ceux ayant un calendrier de compétitions trop chargé.
 - De sélectionner les meilleurs athlètes, même lorsqu'ils ont été dans l'impossibilité de participer aux championnats universitaires.
 - De proposer des compétitions ainsi que des stages, préparatoires aux échéances internationales.
 - D'informer les fédérations et les entraîneurs nationaux de l'intérêt, en termes de formation, de la participation d'athlètes élites aux championnats internationaux universitaires.



ACTION N°2 : Choisir des entraîneurs performants.

En concertation avec les fédérations, définir les modalités d'encadrement des équipes de France autour de 2 entraîneurs :

- **l'entraîneur fédéral**, en contact direct avec les athlètes et connaissant bien leur parcours individuel, et le haut niveau dans la discipline.
- **l'entraîneur universitaire**, au carrefour des intérêts sportifs et universitaires et qui peut, au-delà de sa compétence technique, apporter un soutien dans ce domaine. Il peut être appelé, par ailleurs, à suppléer le chef de délégation par sa connaissance de l'organisation spécifique des compétitions universitaires.



ACTION N°3 : développer le sentiment d'appartenance.

Les rencontres internationales universitaires constituent pour la majorité des athlètes sélectionnés la première occasion, dans leur vie d'adulte, de porter les couleurs nationales au cours d'une compétition internationale.

Les Universiades d'été et d'hiver préfigurent, par leur programme multisports, leur dimension et leur organisation, la réalité des Jeux Olympiques. Participer à une universiade c'est être membre d'une grande équipe de France universitaire, c'est vivre au sein du « club France » son appartenance à la délégation Française qui se concrétisera par le soutien que l'étudiant apportera aux athlètes des autres disciplines.

L'athlète sélectionné en équipe de France, quelle que soit la compétition (universiade, championnat du monde, rencontre internationale), devra être sensibilisé au fait que l'honneur qui lui est fait par cette sélection, lui confère un certain nombre d'obligations, au-delà de la seule responsabilité individuelle de sa propre performance, puisqu'il représente à la fois :

➤ **La France :**

A ce titre, la remise de la tenue tricolore et du drapeau est un moment fort et à haute valeur symbolique. Il fera également l'apprentissage des cérémonies officielles et protocolaires.

➤ **L'université française :**

Il devra ainsi participer aux échanges et aux visites culturelles qui pourront être proposés.

➤ **La Fédération Française du Sport Universitaire et ses valeurs :**

Il adhérera en la signant à la charte du sportif sélectionné en équipe de France Universitaire.

Le discours d'accueil du chef de délégation est un moment essentiel pour poser ces valeurs, relayées tout au long de la compétition par la présence de l'entraîneur universitaire.



ACTION N°4 : s'engager pour permettre aux étudiants de concilier pratique sportive de haut niveau et études.

- Dans chaque discipline sportive, répertorier conjointement les scolaires et universitaires ayant un potentiel d'accès à l'élite fédérale leur permettant de bénéficier d'aménagements de leur cursus.
- Faciliter leur intégration universitaire via l'implication des Directeurs régionaux FF Sport U.
- S'impliquer dans leur suivi en siégeant dans les commissions de haut niveau existantes ou en suscitant leur création par les CR Sport U.
- inciter à la mise en place de centres de haut niveau universitaires, notamment pour résoudre les difficultés d'entraînements des athlètes effectuant leurs études sur des sites différents de leur structure fédérale d'appartenance.

ACTION N°5 : accueillir sur le territoire Français des compétitions internationales.

- Solliciter les CR Sport U pour l'organisation en France de compétitions internationales :
 - Rencontres internationales de promotion et de préparation
 - Championnats d'Europe (EUSA)
 - Championnats du Monde (FISU)
- Obtenir le soutien des fédérations sur le plan technique.
- Rechercher des supports et financements locaux-régionaux



COMPOSITION DES DELEGATIONS FRANCAISES

UNIVERSIADES :

- 1 chef de délégation : le directeur de la FF Sport U par délégation du Président.
- Des chefs de mission adjoints, à valence « sport » en fonction du nombre de sports présentés à l'universiade et à valence « logistique », en rapport avec l'importance de la délégation.
- Un nombre d'athlètes correspondant au règlement du sport concerné et sélectionnés selon les critères proposés par les CMN et les objectifs de résultats fixés par la FF Sport U.
- Par sport ou collectif : 1 entraîneur universitaire et 1 entraîneur fédéral en fonction du nombre d'athlètes.
- Une équipe médicale, dirigée par le médecin fédéral et correspondant, à minima, au nombre + 1 de compétitions à laquelle la délégation française participe.
- Une équipe média-communication de 2 à 7 personnes selon l'importance de la délégation et dirigée par le directeur de la communication.

CHAMPIONNATS DU MONDE :

- 1 chef de délégation : le directeur responsable de l'activité à la FF Sport U, par délégation du Président.
- 1 entraîneur universitaire.
- 1 entraîneur fédéral.
- Un nombre d'athlètes correspondant au règlement du sport concerné et sélectionnés selon les critères proposés par les CMN et les objectifs de résultats fixés par la FF Sport U.
- 1 ou 2 médicaux selon les sports.
- 1 équipe média selon les besoins et la dimension de l'événement.

